



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Double épidémie à La Réunion : covid-19 et dengue

Question écrite n° 28399

Texte de la question

Mme Huguette Bello attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation préoccupante et particulière de La Réunion, qui doit affronter une double crise sanitaire. En plus de l'épidémie de covid-19, qui est loin de l'épargner, avec une augmentation rapide du nombre de contaminations, sévit toujours une épidémie de dengue qui a débuté en 2018 et dont la virulence ne faiblit pas : pour la seule semaine du 9 au 15 mars 2020, la dengue a touché 442 personnes. Cette lutte sur deux fronts est de plus en plus compliquée et risque d'impacter fortement les capacités hospitalières et un système sanitaire dont les fragilités sont connues. Les dépistages liés aux symptômes de la dengue ont été multipliés par trois durant ces quinze derniers jours. Plus de 2 200 cas sont déjà confirmés. Près de 70 personnes ont dû être hospitalisées ces deux derniers mois. Le nombre de passages aux urgences a fortement augmenté. La quasi-totalité des communes (23 sur 24) est concernée par une intensification de la circulation du virus particulièrement forte dans le sud de l'île. La co-circulation de trois sérotypes de la dengue empêche les phénomènes d'immunisation et une même personne peut contracter la dengue trois fois et être touchée par les formes sévères de la maladie. L'augmentation actuelle du nombre de cas de dengue secondaire (personnes contractant la dengue une seconde fois) est inquiétante. Indispensables, les mesures « barrières » imposées par le covid-19 rendent plus compliquées les actions de lutte anti-vectorielle, surtout auprès des particuliers. Dans ce contexte, il est urgent de freiner la propagation du virus de la dengue par une mobilisation générale et la vigilance accrue de chacun. C'est pourquoi, tirant les leçons du passé récent, Mme la députée propose que soit activé le niveau 4 du dispositif ORSEC « épidémie de moyenne intensité » afin d'éviter une épidémie de dengue de grande ampleur. Ce niveau permet en effet le renforcement de plusieurs dispositifs de lutte, comme les opérations de nettoyage renforcées des espaces publics, l'accélération du recrutement des contrats aidés ou encore la distribution de répulsifs auprès des publics cible. Elle souhaite connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28399

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2020](#), page 2785

Question retirée le : 14 juillet 2020 (Fin de mandat)